

Les élus sont-ils prêts à gérer le post-accident ?

Retour d'expériences. Comment gérer un territoire contaminé à la suite d'un accident nucléaire ? Comment s'y préparer ? Shoji Nishida, maire de Date, ville située à 60 km de Fukushima-Daiichi (Japon), et Jean-Pierre Charre, qui a administré une commune localisée à 3 km du site de Marcoule (Gard), partagent leurs expériences.

À RETENIR

- **Il est indispensable** pour les élus de se préparer à l'idée d'un accident nucléaire, même si de nombreuses mesures sont prises par les exploitants et les autorités pour l'éviter.
- **Être à 60 km** d'une centrale limite le risque mais ne l'exclut pas.
- **Des réflexions sur la gestion post-accidentelle** sont menées en France depuis une dizaine d'années. L'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anclli) et l'IRSN ont engagé une sensibilisation des acteurs locaux à cette question (*lire article p.9*).

En tant qu'élus de communes proches de sites nucléaires, avez-vous été préparés à la gestion post-accidentelle ?

Shoji Nishida : Avant l'accident de mars 2011 survenu à la centrale de Fukushima-Daiichi, nous n'avions eu aucune préparation. Les communes situées à proximité plus immédiate du site n'en avaient pas davantage. Elles ne disposaient même pas de programme d'évacuation. Avant la crise, l'État, la société Tepco et les maires japonais avaient convaincu les habitants en leur assurant que "les centrales à énergie atomique étaient absolument fiables". Des propos d'une absurdité totale. C'est un mythe, "le mythe de la parfaite sécurité", qui n'existe absolument nulle part dans le monde. Nous autres, nous y avons pourtant cru.

Au moment de l'accident, nous étions dans l'ignorance totale. Nous avons dû faire face. Après, nous n'avons reçu aucune instruction de notre préfecture ou du gouvernement central pendant très longtemps.

Jean-Pierre Charre : En France, pour les communes situées à moins de 10 km des centrales, la préparation essentielle repose sur le plan particulier d'intervention (PPI), lié aux risques technologiques*. Tous les élus concernés le connaissent et doivent le déclencher sur injonction de la préfecture. Notre dispositif réglementaire prévoit aussi un plan communal de sauvegarde dans lequel sont répertoriés tous les risques. Un volet nucléaire y figure pour la majorité des communes françaises concernées. Les maires doivent savoir reconnaître le signal sonore alertant d'un accident nucléaire, qu'il soit diffusé par les exploitants ou par la préfecture. Le plan fournit des instructions sur l'évacuation et l'accueil de la population, sur la mise en place de points de mesure de la radioactivité... Il donne aux élus une culture générale sur l'impact d'une contamination.

“ À force d'avancer le caractère non dangereux des installations nucléaires, nous avons dû faire face à l'accident sans aucune préparation. ”

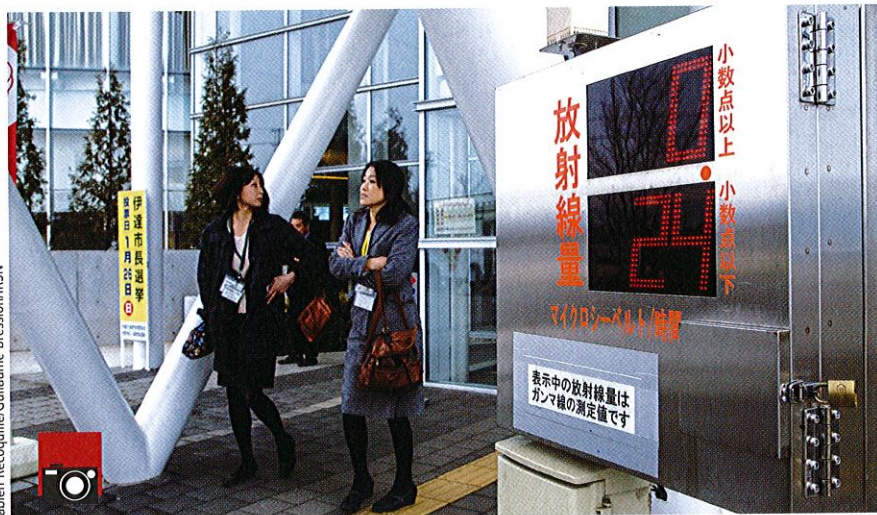
Shoji Nishida

est le maire de Date, ville de 70000 habitants située à 60 km de la centrale de Fukushima-Daiichi, au Japon. Il occupait déjà ce poste le 11 mars 2011, jour de l'accident.

Monsieur Nishida, après l'accident de Fukushima, comment avez-vous réagi ?

S.N. : Nous avons appris la nouvelle par les journaux télévisés, alors que nous étions en train de gérer d'autres urgences. Nous essayions notamment de rétablir l'accès à l'eau potable qui avait été coupé





Un appareil de mesure affiche en temps réel la radioactivité à l'entrée de la mairie de Date (Japon). Découvrez d'autres photos de la reconquête des territoires autour de Fukushima dans le webmagazine.

par le séisme. Celui-ci avait détruit plusieurs établissements scolaires et nous n'avions plus d'électricité. Lorsque nous avons su pour la centrale, nous pensions qu'être à 60km du site nous protégeait du danger nucléaire. Nous avons commencé à accueillir des réfugiés. Deux semaines plus tard, le système de surveillance de la radioactivité nous a alertés : à cause des chutes de neige, les rejets étaient retombés sur les sols, notre commune avait été contaminée. Cela a été le début de la panique. Nous avons commencé à nous renseigner, à visiter des sites Internet sur l'accident de Tchernobyl (Ukraine)... Nous avons aussi dû apprendre le terme de décontamination. Mais nous n'avions aucun instrument de mesure de la radioactivité. Nous ignorions les unités de mesure. C'était un vrai tâtonnement. Avec les moyens du bord, nous avons procédé aux opérations de décontamination, étape par étape.

Les élus français sont-ils davantage préparés au post-accident ?

J.-P.C. : Nous sommes prêts à gérer la phase d'urgence. Nous saurions quoi faire dans les 24 heures qui suivent une explosion ou une contamination. Mais pour la suite, nous pêchons encore. Nous ne savons pas comment gérer un territoire contaminé.

Quelles leçons tirez-vous des différents accidents nucléaires ?

S.N. : Au moment de la catastrophe, nous n'étions pas préparés, nous n'avions rien appris de Tchernobyl! Aujourd'hui, trois ans et demi après Fukushima, nous avons plus ou moins décontaminé notre territoire. Mais, pendant toute cette période, nous ne pouvions avancer que par approximations successives, qui n'ont pas pu nous éviter de faire des erreurs. J'insiste sur l'importance de l'analyse des séquences que nous avons vécues au cours de cette phase post-accidentelle. Ce retour d'expérience, que nous avons documenté à

“ En France, les plans post-accidentels sont pensés par les préfetures. Il faut aller au-delà et associer la population et tous les acteurs locaux. ”

Jean-Pierre Charre

est vice-président de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli), qui informe sur la sûreté nucléaire. Il a administré Orsan, village localisé à 3 km du site de Marcoule (Gard) et à 20 km de la centrale de Tricastin (Drôme).

l'occasion du troisième anniversaire de l'accident, aura une valeur inestimable pour les autres pays. Ces documents sont consultables sur la page Internet de la ville de Date.

J.-P.C. : Fukushima a eu une grande influence auprès des élus français. En 2011, nous étions presque dans la même situation que les Japonais, même si une démarche de réflexion sur le post-accidentel commençait à s'engager. Aujourd'hui, nous pouvons parler de crise nucléaire. Avant, ce n'était pas possible. Une culture est en train de prendre forme. ■

* Au-delà du périmètre de 10km, le niveau de préparation dépend de l'implication des acteurs locaux.

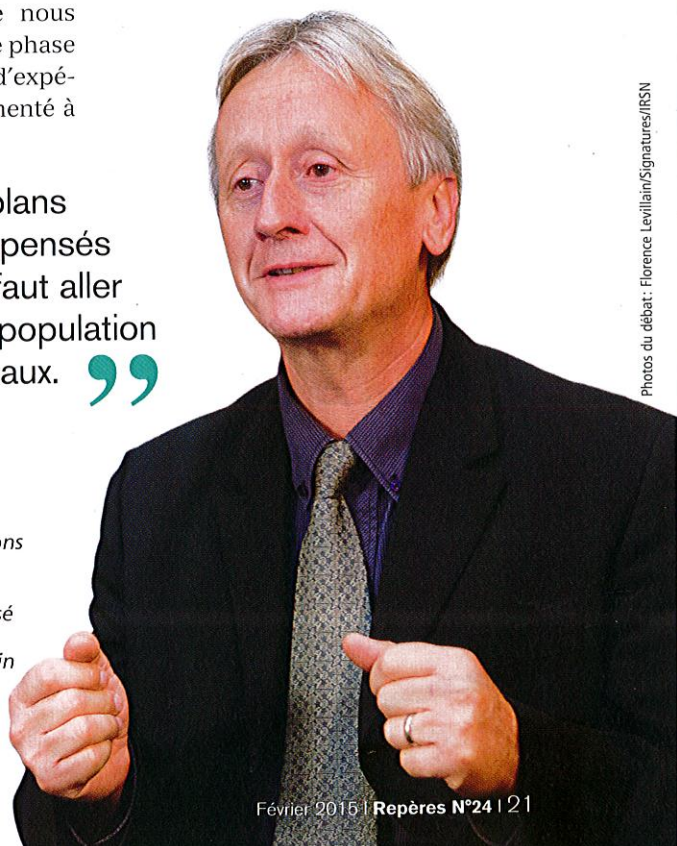
Pour en savoir plus

- Lire l'article "Comment les élus anticipent les impacts d'un accident ?", en p.9
- Voir les vidéos du séminaire Anccli-IRSN sur le post-accidentel: www.irsn.fr/post-accident
- Visiter le site de la ville de Date (en japonais): www.city.date.fukushima.jp



À voir sur le webmagazine

La suite du débat en vidéos: "Comment gérer un territoire contaminé après un accident nucléaire?", "Les réactions de la population de Date"...



Photos du débat: Florence Levillain/Signatures/IRSN